

# Avis rendus sur plans et programmes - Missions régionales d'autorité environnementale (MRAe)

Les Missions régionales d'autorité environnementale sont compétentes pour certains types de plans et programmes – les schémas de cohérence territoriale, les plans locaux d'urbanisme et les cartes communales – et pour les projets ayant fait l'objet d'une saisine de la Commission nationale du débat public.

---

## AOÛT 2020

### **Élaboration du PCAET Porte Océane du Limousin (87)**

Absence d'avis émis par la MRAe NA dans le délai de 3 mois prévu à l'article R122-21 du Code de l'environnement, prolongé conformément à l'ordonnance n°2020-306 du 25 mars 2020 prise par le gouvernement dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.

2020ANA92 / PP-2020-9425

Absence d'avis du 3 août 2020

## JUILLET 2020

### **Révision du zonage d'assainissement des eaux de la commune de Saint-Médard-de-Guizières (33)**

Dossier étudié à la demande du syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable et d'assainissement (SIAEPA) des vallées de l'Isle et de la Drone (Gironde)

2020ANA91 (format pdf - 177.7 ko - 29/07/2020) / PP-2020-9271

Avis du 20 juillet 2020

### **Projet d'élaboration du plan local d'urbanisme (PLU) porté par la communauté de communes 4B Sud-Charente sur le territoire de la commune d'Etriac (16)**

Dossier étudié à la demande de la communauté de communes de 4B Sud-Charente (Charente)

2020ANA90 (format pdf - 273.2 ko - 29/07/2020) / PP-2020-9710

Avis du 22 juillet 2020